

Près de 15 000 jeunes Icaunais fréquentent les 33 collèges publics du Département. Pour améliorer leur bien-être et leur sécurité, ainsi que ceux de la communauté éducative, le Conseil Général poursuit son programme de réhabilitation et de reconstruction qui atteindra plus de 180 millions d'euros.



Le collège Paul Bert à Auxerre



## Les travaux se poursuivent dans les collèges

Le Conseil Général a lancé, il y a plusieurs années, un vaste programme de réhabilitation et de reconstruction de l'ensemble des collèges du Département. Ces collèges sont au nombre de trente-trois, dont deux cités scolaires : des établissements mixtes comprenant également un lycée et qui, à ce titre, relèvent de la double compétence du Conseil Général et du Conseil Régional. Un certain nombre d'établissements ont déjà été livrés, d'autres sont en cours de travaux et de nouvelles opérations sont annoncées.

Les travaux au collège Paul Bert à Auxerre (7 millions d'euros), commencés en mars 2006, sont dans leur phase terminale. Ils portaient sur la réhabilitation complète des bâtiments existants (avec ravalement des façades), la création de nouveaux locaux et l'agrandissement de la cour de récréation. « Notre objectif est de donner un espace de

respiration plus important aux élèves » précise Magloire Siopathis, le Directeur Général des Services Adjoint du Conseil Général. La fin des travaux est annoncée avant le mois de juin.

Le collège Jean Bertin à Saint-Georges (7 millions d'euros) a lui aussi fait l'objet d'une réhabilitation complète. Avec une particularité : « Le sous-sol étant constitué d'argiles gonflantes, très sensibles aux variations hygrométriques, nous avons dû reprendre la stabilité des structures et renforcer les fondations », explique Magloire Siopathis. L'environnement a également été repensé (parking, dépose-minute...) et l'ensemble du plan de circulation revu, pour optimiser la sécurité des élèves. Commencée en juillet 2006, l'opération devrait s'achever elle aussi en juin. Réhabilitation complète des bâtiments encore au collège Jacques Prévert à Migennes (5 millions d'euros) comprenant entre autres la démolition des préfabriqués, la remise aux normes de sé-

curité et d'accessibilité, des constructions neuves (dont un préau) et la sécurisation des parkings (mise en place de caméras de surveillance suite à des actes de vandalisme). La première phase de travaux vient de s'achever et la réfection des façades va commencer. Fin des travaux au collège Stéphane Mallarmé à Sens (1,8 millions d'euros), qui portaient sur la réfection de la charpente et de la couverture, et à Ancyle-Franc où a été construit un gymnase de type C (plus de 2 000 m<sup>2</sup>) rattaché au collège La Chenevière des Arbres (2,1 millions d'euros).

### Deuxième vague d'opérations à Auxerre, Tonnerre et Saint Florentin

Une deuxième famille d'opérations va pouvoir démarrer : elle concernera cinq collèges, dont deux en Partenariat public privé (voir encadré). Denfert-Rochereau,

le plus grand collège de l'Auxerrois, va subir en trois ans trois phases de travaux (11,5 millions d'euros). « Il va faire l'objet d'une réhabilitation profonde, avec des démolitions et des reconstructions à tiroirs, de façon à ne pas avoir recours à des bâtiments provisoires », raconte Magloire Siopathis. Les opérations commenceront au dernier trimestre 2008, par la construction d'un nouveau bâtiment destiné à abriter le CDI et la SEGPA, et la réhabilitation d'un bâtiment qui abritera la demi-pension et une partie du bâtiment pédagogique. Une deuxième phase concernera la réhabilitation du gros édifice, puis une troisième, celle des autres bâtiments (bloc scientifique, anciens ateliers de SEGPA) et du gymnase. La première pierre des travaux du collège Abel Minard à



Collèges : des outils au service de la pédagogie.

Tonnerre a été posée fin février. L'opération (10 millions d'euros) porte sur la démolition du bâtiment d'enseignement général et d'un préfabriqué, la restructuration de la SEGPA, des bâtiments de restauration et administratif, et la construction des nouveaux bâtiments pédagogiques, du préau, de la salle polyvalente et de deux logements. Fin des travaux prévue en mai 2010.

Réhabilitation annoncée au collège Marcel Aymé à Saint-Florentin (5,5 millions d'euros) : modification des accès aux bâtiments, ascenseurs, réorganisation des locaux d'enseignement, réfection de la cour de récréation... L'établissement sera restructuré : suppression des classes en sous-sol, création d'une nouvelle infirmerie, d'un pôle technologique, réorganisation du pôle administratif, agrandissement du CDI, des salles de sciences et de permanence... Prévu également l'extension du préau, des blocs sanitaires, la création d'une salle polyvalente et la réhabilitation du bâtiment abritant les logements de fonction. Début des travaux mai-juin pour 36 mois (travaux en tiroirs sans bâtiments provisoires).

A ces opérations, il convient d'ajouter la construction en cours d'un nouveau préau au collège André Leroi-Gourhan de Vermenton (293 000 euros), dont la livraison est prévue en juin et qui sera suivie par l'extension de l'établissement, et le démarrage en mai de la dernière phase de réhabilitation du collège du Gâtinais en Bourgogne à Saint-Valérien, portant sur le bâtiment administratif (800 000 euros). Durée des travaux estimée à 6 mois.

Ainsi que le souligne Magloire Siopathis, « ce vaste programme de reconstruction répond à trois objectifs : mettre un outil de qualité au service de la pédagogie, optimiser les surfaces des établissements et valoriser la qualité de la construction publique ».

### Les collèges en question

Nombre d'élèves (chiffres 2007-2008) :

- > Paul Bert à Auxerre : 706
- > Denfert-Rochereau à Auxerre : 701
- > Jean Bertin à Saint-Georges-sur-Baulches : 575
- > Jacques Prévert à Migennes : 457
- > Mallarmé à Sens : 492
- > Abel Minard à Tonnerre : 615
- > Marcel Aymé à Saint-Florentin : 536
- > André Leroi-Gourhan à Vermenton : 308
- > Le Gâtinais en Bourgogne à Saint-Valérien : 457

### Partenariat Public Privé

Le Contrat de partenariat public privé (PPP) est un contrat de droit public par lequel le secteur public transfère au secteur privé la réalisation et/ou l'exploitation d'un service public ou d'un projet d'intérêt général. Il ne constitue pas une privatisation des services publics mais un simple appel au financement privé pour réaliser rapidement des investissements nécessaires afin de maintenir une bonne qualité de service public.

Pour une bonne rationalisation des dépenses publiques et pour répondre rapidement à la communauté éducative, le Département a souhaité engager cette procédure pour la reconstruction des collèges Miles de Noyers-sur-Serein et Maurice Clavel d'Avallon qui, tous les deux, « souffrent d'un état de vétusté avancée nécessitant de les reconstruire rapidement », indique Magloire Siopathis.

L'opération PPP, engagée à titre expérimental, ne porte que sur le financement, la construction et la maintenance technique, en aucun cas sur l'exploitation. 70 % des prestations seront confiées aux PME locales. Le partenaire privé, le groupe Auxifip, a démarré les deux opérations (démolition puis reconstruction) qui devront être livrées au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2009.